



Département de la Drôme
Mairie de Charpey
1, place de la Mairie
Tel : 04 75 59 80 55
mairie-de-charpey@orange.fr
www.charpey.fr

CHARPEY

OCTOBRE 2015

PETIT BULLETIN MUNICIPAL MENSUEL IMPRIME PAR NOS SOINS ET DISTRIBUE DE LA MAIN A LA MAIN

ÉDITO

L'ambrosie a fait couler beaucoup d'encre cet été... et beaucoup de nez cet automne !

La lutte contre l'ambrosie aujourd'hui ne vise plus à son éradication mais à limiter au maximum les dégâts qu'elle fait : moins de plantes pollinisent, mieux la santé est préservée.

Je voulais remercier les nombreuses personnes qui ont joué le jeu, qui ont déchaumé, désherbé, broyé et encore mieux arraché !

Il reste encore beaucoup à faire. Des oublis et des maladresses ont aussi entaché cette campagne. Nous vous proposerons, donc, une réunion cet hiver pour mieux travailler ensemble en amont et éviter les tensions au moment de la grosse saison agricole.

J'ai été nommée référente ambrosie mais seul un travail d'équipe sera efficace.

Béatrix Vérillaud

PETIT RAPPEL



DECHETTERIE :

Bois, déchets verts, métaux,
électroménager, meubles, pneus,
batteries, huiles, gravats,...

Lieu : Z.A. Gare de Marches

Horaires : lundi, mercredi et vendredi 13h30-17h30

samedi : 9h00-12h00 et 13h30-17h30

Moins de déchets, plus de tri, relevons le défi !

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2015

Présents : Mmes AGRAIN, MARTIN,
VEISSEIX, VERILLAUD, MM COMTE,
DOMINGUEZ, PHILIBERT, PIN, SERRET,
TORTEL.

Absents excusés : Mme CHABANEL donne
procuration à Melle AGRAIN, Mme DUPLAIN
donne procuration à M. PHILIBERT, Mme
PALISSE donne procuration à M. DOMINGUEZ,
M. LANDOIS donne procuration à M.COMTE,
M. LIGNIER.

Secrétaire de Séance : Séverine AGRAIN

URBANISME

Droit de Prémption Urbain

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas exercer son droit de prémption sur les parcelles N 512 (pour partie indivis), 513, 515 (pour partie indivis), quartier du Château ; N 396, 512 (pour partie indivis), 514, 517, quartier du Château ; ZC 256, quartier Chanouillet et ZC 234 et 238, lieu-dit les Sables.

Le Conseil Municipal décide, à 13 voix Pour et 1 Abstention, de ne pas exercer son droit de prémption sur les parcelles ZI 317 et 321, chemin de la Poterne ; ZI 319, 323 et 264 (1/8 indivis), chemin de la Poterne ; ZI 320, chemin de la Poterne ; ZI 318, 322 et 264 (1/8 indivis), chemin de la Poterne.

ECOLE

Temps d'Activités Périscolaires : recrutement d'une nouvelle intervenante et d'une nouvelle coordinatrice

Une nouvelle intervenante est recrutée sous les mêmes conditions que les précédents : Mme Cindy Veisseix, intervenante salariée sous contrat ARCHER, à un coût horaire de 35,77 €, pour l'éveil à l'anglais.

Suite à la démission de Mme Van Der Kuyl, Coordinatrice T.A.P, fin août, la commune a signé un nouveau contrat de 5 H hebdomadaires avec ARCHER pour recruter une nouvelle coordinatrice : Mme Chareyron, à compter du 1^{er} septembre, à un coût horaire global inchangé, soit 21 €. Aucun frais kilométriques de déplacement ne sera versé.

En parallèle, des référents par site ont été mis en place : Mme Moulin à St Didier (agent communal de Charpey), Mme Lerebourg à Charpey et Mme Dumarché à St Vincent (agents communaux de St Vincent), chargées de gérer les TAP les mardis et vendredis de 15h00 à 16h30.

Le Conseil Municipal, par 13 Pour et 1 Abstention autorise M. le Maire à signer les contrats avec ARCHER pour Mmes Chareyron et Veisseix. Il est précisé que les activités durent 1 heure par séance.

CONTRAT DE FOURNITURE DE PROPANE

Un contrat de fourniture de propane avait été signé avec Primagaz pour le bâtiment de la mairie et ce pour une durée de 9 ans. Ce contrat devant être renouvelé, un contrat communal multi-sites a donc été proposé. Il intégrerait le logement communal de St Didier qui contient également une cuve de propane, gérée auparavant par les locataires.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accepter l'offre Crescendo Collectivités proposée par Primagaz (durée 5 ans) afin de bénéficier d'un contrat communal multi-sites (bâtiment mairie et logement St Didier). Le Conseil Municipal donne pouvoir à M. le Maire pour signer ce contrat et toutes les pièces nécessaires pour mener à bien ce dossier.

SYNDICAT DES EAUX

Rapport syndicat des eaux de Charpey-St Vincent 2014

Après avoir entendu l'exposé de ce rapport, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de la présentation de ce rapport.

SDED

Mutualisation des certificats d'économies d'énergie (CEE)

Pour inscrire les CEE sur le registre national des Certificats d'Economie d'Energie, il faut les soumettre à la validation des services de l'Etat.

La lourdeur administrative appelle à mutualiser la démarche sur un maximum d'opérations. Energie SDED procède donc à des dépôts groupés.

Après leur validation par l'Etat, l'objectif est de les vendre au plus offrant et de reverser la recette aux bénéficiaires des travaux.

Une convention pluriannuelle doit être établie entre le Syndicat et la commune, elle définit les attributions des parties et décrit les différentes procédures utilisables.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le principe de la convention de valorisation des certificats d'énergie et autorise M. le Maire à signer ladite convention.

LOGEMENT COMMUNAL – La Cure

Rectificatif de la délibération du 29/06/2015

Le bail du logement étant conventionné PALULOS, un bail spécifique à l'habitation et un 2^{ème} bail spécifique au jardin et au garage doivent être signés.

Le Conseil Municipal donne pouvoir à M. le Maire pour signer ce bail et toutes les pièces nécessaires.

VALENCE ROMANS SUD RHÔNE-ALPES

Schéma de mutualisation

Le schéma de mutualisation est amené à évoluer pour tendre vers un plus grand partage de compétences et de moyens. Il permettra à chaque commune de faire évoluer son niveau de mutualisation à son rythme en lui permettant d'identifier les activités qu'elle souhaite mutualiser année après année s'inscrivant ainsi dans le

processus d'amélioration continue de cette nouvelle organisation.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, par 5 Contre, 1 abstention et 8 Pour, se prononce favorablement sur le projet de schéma de mutualisation.

Transfert de compétences

Valence Romans Sud Rhône-Alpes a notifié aux 51 communes membres de l'agglomération, la délibération définissant les compétences facultatives suivantes qui seront exercées à partir du 1^{er} janvier 2016 :

Évènements sportifs et culturels ; Chemins de randonnée ; Prévention des inondations et milieux aquatiques ; Protection de la ressource en eau ; Accompagnement de l'apprentissage de la natation pour les écoles primaires ; Voirie – Mobilier urbain (aires de covoiturage) ; Energie renouvelable et énergie nouvelle.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce favorablement pour le transfert des compétences facultatives ci-dessus listées au 1^{er} janvier 2016 à l'agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes.

VALENCE ROMANS DEPLACEMENT

Mise aux normes d'accessibilité des arrêts de transport public prioritaires conformément à l'ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014

M. le Maire a établi une planification pour la mise aux normes d'accessibilité des arrêts de transport collectif identifiés comme prioritaires Ces arrêts sont à mettre aux normes sous un délai de 3 ans à compter du dépôt de l'agenda d'accessibilité programmée.

L'arrêt prioritaire identifié pour la commune de Charpey est située route de Chabeuil.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 6 Pour et 8 Abstentions, approuve l'exposé ci-dessus et autorise M. le Maire, à effectuer toutes les démarches de nature à assurer l'exécution de la présente délibération.

Les délibérations sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés et non des votants. Les bulletins blancs et les abstentions sont donc exclus.

QUESTIONS DIVERSES

Intervenants T.A.P

La municipalité tient à remercier Mmes Olive et Genest pour le remplacement de Mme Trungel, intervenante T.A.P en cours d'anglais, qui s'est désistée en tout début d'année scolaire.

Parking de l'école de Charpey - Place Handicapé

Il est demandé de **RESPECTER cet emplacement**. La municipalité rappelle qu'il existe des parkings annexes à la Poterne et à côté du cimetière.

Les prochaines vacances de la Toussaint seront l'occasion d'effectuer quelques aménagements devant l'école, pour optimiser le nombre de places de parking. Comme le prévoit la loi, une place sera réservée aux Personnes à Mobilité Réduite.

Food Truck

Une demande d'autorisation de stationnement pour vente de restauration rapide (type hamburgers) a été accordée (sauf le mardi et samedi).

Chemin des Peintres

Le chemin des peintres aura lieu les 10 et 11 octobre 2015.

ÉCOLE

Le RPI qui regroupe les deux écoles de Charpey-Saint Didier et l'école de Saint Vincent accueille 178 élèves à cette rentrée 2015 répartis dans 7 classes. (173 élèves étaient scolarisés l'année dernière).

Nous souhaitons la bienvenue aux deux nouvelles enseignantes de l'école de Charpey, Julie LAURENT pour la classe de CP/CE1 et Nicole LUNEAU, directrice et en charge de la classe de GS/CP.

Pendant les vacances d'été, des travaux d'entretien ont été réalisés aux écoles (peinture, électricité, mobilier, ...) ainsi que la reconstruction du mur de soutènement de la cour à Charpey.

Des travaux plus conséquents sont prévus dans le cadre du réaménagement global de la traversée du village, du carrefour de La Fontaine jusqu'à l'école dont l'étude a débuté au printemps dernier.

INFORMATIONS DIVERSES



BIBLIOTHEQUE

La Bibliothèque de Charpey a repris ses permanences les mercredis et les vendredis de 16 à 18 h. Elle sera ouverte de 10 h à 11 h 30 les samedi 3 et 17 octobre, 7 et 21 novembre, 5 et 19 décembre 2015.

Les animations faites par les bénévoles, en partenariat avec les enseignantes auprès des enfants de maternelle, CP et CE1, commenceront le mardi 3 novembre 2015.

Pour que les enfants bénéficient toute l'année de la lecture et des prêts de livres, nous avons besoin de la participation des parents et de nouvelles personnes bénévoles qui rejoignent notre équipe.

Dès maintenant des dates sont à retenir : **samedi 5 décembre 2015, après-midi contes de gourmandises et vendredi 12 février 2016, soirée jeux de société en famille.**

MESSES D'OCTOBRE POUR LA PAROISSE ST PIERRE DES MONTS DU MATIN



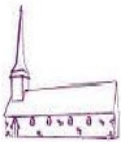
dimanche 4 octobre : 10h00 Rochefort Samson

dimanche 11 octobre : 10h00 Hostun 10h00 Marches

dimanche 18 octobre : 10h00 Bésayes 10h00 Beauregard

dimanche 25 octobre : 10h00 Chatuzange

ASSOCIATION SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DES EGLISES DE CHARPEY-ST DIDIER



Les membres actuels du bureau de l'association ayant atteint les objectifs initiaux qu'ils s'étaient fixés, lors de sa création en mai 2010, souhaitent « passer la main » à des personnes intéressées par le **patrimoine de la Commune**, en ouvrant (si elles le désirent) les statuts à l'ensemble de celui-ci. L'association invite toutes les bonnes volontés au maintien et à l'amélioration du patrimoine de la Commune laissé par nos anciens pour nous et nos enfants, en vous conviant à

l'Assemblée Générale le vendredi 16 octobre 2015 à 20h à la salle des associations de l'espace d'Orfeuille.

Merci d'avance de votre présence. La cotisation annuelle passe à 10 € par **personne** (initialement 10 € par famille). Pour mémoire seuls les membres en règle de leur cotisation peuvent voter.

SEMAINE BLEUE

De multiples activités seront proposées aux séniors durant le mois d'octobre 2015. (rencontre-débat, chants, ateliers cuisine, concerts et spectacles, repas dansant...)

Plus d'informations au 04.75.70.88.55 ou clic-romans@ladrome.fr

VALENCE ROMANS ACTUALISATION DU GUIDE DES CIRCUITS COURTS SUD RHÔNE-ALPES

Producteurs locaux, faites vous connaître avant le 30 octobre 2015, pour être référencé gratuitement sur ce guide. Plus d'infos par courriel : guideproducteurs@gmail.com ou par téléphone : 04.26.42.33.97

VALENCE ROMANS MEDIATHEQUES DE VALENCE ROMANS SUD RHÔNE-ALPES SUD RHÔNE-ALPES

- **Concours de nouvelles**, réservé aux jeunes de 15-20 ans. Nouvelles à déposer avant le 18 novembre 2015. Plus d'informations sur le site : nouvelles.viabloga.com

- **Concours de BD « à chacun son héros » et de courts-métrages « les pouvoirs du superstock »**

Pour y participer, envoyer votre planche BD ou votre film d'animation avant le 24 octobre 2015.

Plus d'informations sur www.rencontresbd.fr

- **La cour des contes**. 14 spectacles sont à découvrir dans les médiathèques de l'Agglo. Retrouvez le programme sur le site : mediatheques.valenceromansagglo.fr ou sur www.valenceromansagglo.fr